



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01376

Numéro SIREN : 443 871 991

Nom ou dénomination : AROME DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt 5552

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AROME DIFFUSION

Espace Commercial Fréjorgues Ouest
233 rue Roland Garros
34130 Manguio

V/REF :

N/REF : 2002 B 1376 / 2017-A-5552

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 05/05/2017, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 19/04/2017
- Démission(s) de gérant(s)

Concernant la société

AROME DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
Espace Commercial Fréjorgues Ouest
233 rue Roland Garros
34130 Manguio

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-5552 le 05/05/2017

R.C.S. MONTPELLIER 443 871 991 (2002 B 1376)

Fait à MONTPELLIER le 05/05/2017,
LE GREFFIER



05 MAI 2017
02 B 1376
A5552

AROME DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 €

Siège Social : 233 rue Roland Garros ZONE FREJORGUES OUEST 34130 MAUGUIO

RCS MONTPELLIER 443 871 991

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 19 AVRIL 2017.

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Christophe DEHU de ses fonctions de cogérant.

PREMIERE RESOLUTION

Le 18 avril 2017, Monsieur DEHU Christophe a remis en mains propres à Monsieur WINCKE Gil sa lettre de démission aux fonctions de cogérant et cesse à ce jour toute activité au sein de la société AROME DIFFUSION.

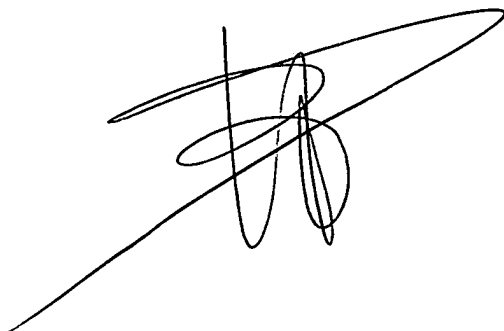
Monsieur WINCKE Gil, cogérant prend acte de cette démission et devient donc seul gérant de la SARL.

Monsieur WINCKE Gil, gérant s'engage à effectuer les formalités nécessaires auprès du Greffe du tribunal de Commerce de Montpellier.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé par le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

Mr WINCKE Gil



Mme WINCKE Christine

